

DELIBERATION

N° 2012-168 du 27 novembre 2012

OBJET : Crèche du Monétier les Bains : versement d'une subvention / aide au démarrage.



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 27 novembre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 novembre 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 34

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.



Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE.

Avaient donné pouvoir :
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE.

Etait excusé : M. Thierry DUCURTIL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance et s'attachant à la satisfaction des attentes manifestées par la population résidant de façon permanente dans le Briançonnais,

Considérant la demande de subvention de 10 000 € formulée par l'association « Le Trait d'union », au titre d'une aide au démarrage pour la structure multi accueil de jeunes enfants « Les Eterlous » :

Suite à une étude des besoins en garde de jeunes enfants, la commune du Monétier les Bains a décidé d'ouvrir dans les nouveaux locaux de la garderie saisonnière, une micro crèche destinée à la population permanente.

La gestion est confiée à l'association « Le Trait d'union ».

La formule retenue est une structure multi accueil de 30 places « Les Eterlous », composée :

- d'une micro crèche accueillant les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, ouverte à l'année de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi sans interruption durant l'intersaison et tous les jours sur ces mêmes horaires durant les saisons d'été et d'hiver ;
- d'une garderie, accueillant les enfants âgés de 6 mois à 6 ans, ouverte en saison touristique de 7h30 à 19h, du lundi au dimanche sans interruption.

Le fonctionnement est envisagé avec la formule PAJE (Prestation Accueil Jeune Enfant).

L'ouverture au public est prévue début décembre 2012.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales » en date du 12 novembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 13 novembre 2012, dans les mêmes termes que la commission,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

■ Approuve le versement d'une subvention de **10 000 €** en direction de l'association « **Le Trait d'union** »

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. :

30 NOV. 2012

Date affichage :

04 DEC. 2012